

GT ELECTIONS
26 NOVEMBRE 2021

Elections professionnelles 2022
La campagne de communication

Lors des élections professionnelles de 2018 une vaste campagne de communication à destination des agents a été mise en place au niveau ministériel ainsi qu'au niveau de la DGFIP.

Pour les élections professionnelles de 2022, la campagne de communication est en cours de préparation au niveau ministériel

Au niveau de la DGFIP, les grands jalons de la campagne de communication peuvent d'ores et déjà être définis et sont présentés ci-après.

Pour la campagne 2022, une attention toute particulière sera accordée à la communication sur le nouveau processus d'authentification qui passe par l'ENSAP. Sur ce point, la campagne d'information visera à informer les agents sur le processus de vote en insistant sur les différentes étapes du dispositif imposées par des exigences de sécurité.

Les grands objectifs de la campagne de communication consistent à informer les agents sur les modalités du vote et sur l'importance du vote, ainsi qu'à leur rappeler les principales échéances que sont l'ouverture de la période d'activation des comptes puis de celle du vote.

Comme en 2018, la campagne de communication sera découpée en quatre phases :

- phase d'information
- phase d'intensification de l'information
- phase d'incitation
- phase de rappel de l'importance du vote
- puis annonce des résultats

Il peut être envisagé, comme en 2018, de débiter la campagne de communication DGFIP en septembre 2022.

Les vecteurs de communication utilisés seront les suivants :

Messages sur la page d'accueil d'Ulysse ;

- réactivation/mise à jour de l'**espace élections** créé sur Ulysse en 2018 ;
- ouverture, mi-octobre 2022, des espaces élections sur les **intranets locaux**.

En outre, en 2018, des envois de mails sur les BALP de l'ensemble des agents avaient été effectués par le système de vote :

- avant l'ouverture du portail électeur ;
- à J+1 de l'ouverture de l'espace électeur ;
- jour du vote : envoi d'un mail de rappel avec le lien vers le site de vote.

Ce dispositif devrait être reconduit.

Par ailleurs, un visuel sera créé en lien avec le SG.

Enfin, les directions seront tout particulièrement sensibilisées à l'importance de la réussite de ces élections, dont l'enjeu majeur est le bon taux de participation. Elles seront invitées à impliquer les chefs de service dans la communication auprès des agents.

Parallèlement, courant 2022, les services RH et les agents seront informés des réformes de la cartographie des instances (CAP et CSA) via une communication dédiée.